



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
📠 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le jeudi 14 mai 2020

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Carolina Gonzalez

Karolina Sulkowska
Catherine Dion
Ginette Fougère
Marc-Arthur Joseph

Sophie Brosseau
Anouk Fortier
Patrick Fortin
Maxime Viens-Barbeau
Caroline Caty
Marie-Line Carrier
Annie Crevier

Étaient absents :

Asma Ahmed, remplacée par Véronique Picotin

1. Présences

Advenant 19 h 01, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 6.7 sera reporté au prochain conseil d'établissement.

Il est proposé par Véronique Picotin et appuyé par Ginette Fougère d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-05-14-A

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2020

Il y a correction de coquilles dans le nom de famille Gonzalez : enlever les « s » et les remplacer par des « z ».

Il est proposé par madame Karolina Sulkowska et appuyé par monsieur Patrick Fortin d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-B

4. Suivi au procès-verbal

- Location des locaux – camp de jour

Lors de la dernière rencontre du CÉ, plusieurs conseils ont été abordés afin de diminuer la charge de travail du personnel enseignant. Une rencontre a eu lieu pour consultation avec l'équipe-école et celle-ci a été en faveur de la location des locaux pour le camp de jour été 2020.

Il est proposé par madame Sophie Brosseau et appuyé par madame Véronique Picotin d'approuver la location des locaux pour le camp de jour tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-C

- Service traiteur

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, madame Fortier avait mentionné qu'il n'y aurait aucune augmentation pour les repas du traiteur. Cependant, les chiffres ont été revus et une augmentation de 10¢ par repas sera mise en place à la prochaine rentrée scolaire.

Il est proposé par monsieur Patrick Fortin et appuyé par madame Annie Crevier d'approuver le service traiteur tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-D

5. Paroles au public

Aucun public n'est présent

6. Compte-rendu de la direction

6.1 Retour à l'école le 25 mai (point d'information)

Madame Fortier nous informe de ce qui avait été mis en place afin d'assurer le retour des élèves à l'école. Tout était en place pour offrir un retour sécuritaire. Il ne restait que les parcours actifs à faire dans la cour d'école afin que les élèves puissent s'amuser lors des récréations. Madame Fortier remercie les membres du personnel impliqués dans la mise en place des mesures sanitaires. Une capsule vidéo serait réalisée le 19 mai afin de montrer aux élèves et aux parents comment l'entrée et la sortie des élèves se dérouleraient puisque des changements étaient notés. Malgré la situation présente, toutes les mesures sont donc en place afin d'assurer un retour sécuritaire des élèves à la prochaine rentrée. Monsieur Joseph s'informe du taux de retour de nos élèves. Environ 25% des élèves seraient de retour en classe selon les sondages réalisés auprès des parents.

6.2 Loi 1 – capsule vidéo sur les changements (point d'information)

Madame Fortier partage une vidéo réalisée par la commission scolaire en lien avec la Loi 1 et les changements au sein du conseil d'établissement et de la commission scolaire. Les échéanciers ont été reportés en raison du Covid. Le tout serait mis en place au début de l'automne.

6.3 Grille-matières (point d'approbation)

Madame Fortier explique que la grille-matière était la même depuis plusieurs années. Toutes les classes ont des minutes de musique, musique étant le premier art enseigné. Le premier cycle a de la danse comme deuxième art, le deuxième cycle a de l'art dramatique. Les élèves du troisième cycle n'avaient pas de deuxième art. Afin de palier à cela, un deuxième art a été ajouté à la grille-matière au troisième cycle. Le deuxième art choisi sera l'art dramatique. Les élèves auront donc une période aux quinze jours (une semaine sur deux). Puisqu'il y a ajout de minutes, d'autres ont dû être enlevées. Le cours d'anglais a été ciblé puisque la majorité des élèves maîtrise bien cette langue. Il y aura donc 1,5h d'anglais aux quinze jours. Il n'y a aucun autre changement apporté à la grille-matière.

Il est proposé par monsieur Maxime Viens et appuyé par monsieur Patrick Fortin d'approuver la grille-matières tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-E

6.4 Horaire de l'élève (point d'information)

Pour la prochaine année scolaire, il y a statu quo. L'accueil de l'élève est de 7h45 jusqu'à 7h55. La récréation sera d'une durée de 20 minutes. Les périodes auront une durée de 54 minutes et une période titulaire de 30 minutes est prévue

après le dîner. Ce dernier sera de 75 minutes, ceci permettant aux élèves d'avoir beaucoup de temps de jeu à l'extérieur lorsque la température le permet. L'école se terminera à 15h02 avec un déplacement de 4 minutes, donc à 15h06.

6.5 Code de vie 2020-2021 (point d'approbation)

Le présent code de vie en est à sa quatrième année d'existence, suite à la mise en place du SCP dans l'école. Toutes les matrices des comportements enseignées aux élèves s'y retrouvent. Ce code de vie porte fruits au niveau des comportements puisqu'il y a de moins en moins d'interventions. Plus de 99% des comportements des élèves sont positifs. Un seul changement : « je suis sécuritaire » serait modifié pour « j'adopte des comportements sécuritaires ».

Il est proposé par madame Carolina Gonzalez et appuyé par madame Annie Crevier d'approuver le code de vie 2020-2021 tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-F

6.6 Fournitures scolaires (point d'approbation)

L'équipe école a terminé la liste des fournitures scolaires pour l'an prochain. Toutes les listes sont vérifiées par la direction et envoyées à la commission scolaire. Pour le groupe 911 : 36 crayons à mine HB sera remplacé par 24 crayons. Cela semble élevé, mais c'est un nombre suffisant pour les élèves qui apprennent à écrire. Il y aura retrait de la mention non identifiés pour identifiés. Aucune obligation pour les parents d'acheter une flûte pour son enfant. Ce sera à revoir à l'automne selon les règles de la santé publique.

Il est proposé par madame Ginette Fougère et appuyé par madame Karolina Sulkowska d'approuver la liste des fournitures scolaires tel que présenté.

Résolution C.E. 20-05-14-G

7. Compte-rendu de l'OPP

Il n'y a eu aucune réunion depuis. Aucune date de remise pour la soirée cinéma. Tout est en suspend pour le moment.

8. Compte-rendu des enseignants

Monsieur Viens parle du projet lecture mis en place par Luz Ma de Gortari pour aider les élèves vulnérables en lecture. Il y a eu une bonne quantité de bénévoles. Monsieur Fortin mentionne que la plupart des enseignants ont été en contact constant avec leurs élèves.

Monsieur Joseph se questionne par rapport à la réaction des élèves de 6^e année face à leur entrée au secondaire. L'album des finissants est mis en place

présentement. Une invitation sera envoyée aux élèves de 6^e pour venir se faire prendre en photo tout en étant habillé « chic ». Une journée ensoleillée serait priorisée. Chaque élève pourra donc récupérer son diplôme et son album, en respectant les mesures de la santé publique. Madame Gabrielle, partageante en 602, a un contact pour faire un Photoshop des élèves afin de faire comme s'ils étaient tous en classe.

Madame Karolina Sulkowska mentionne que sa fille et ses copines sont tristes de ne pas avoir leur fête et leur sortie pour souligner la fin de la 6^e année.

9. Compte-rendu du Service de garde

Madame Sophie Brosseau mentionne que c'est la semaine du service de garde. Les éducatrices sont venues désinfecter les jouets cette semaine. Il n'y a rien d'autre à signaler.

10. Compte-rendu du soutien technique

Les élèves vulnérables sont aidés à distance. L'équipe regarde pour que le parlement envoie un communiqué aux élèves.

11. Compte-rendu du représentant de la communauté

Étant donné que tout est sur pause, il n'y a pas grand-chose à signaler. Une clinique Covid gratuite 10 à 16h vendredi le 14 mai et samedi le 15 mai sera installée afin d'offrir le service aux gens du secteur. Mémo de la ville de DDO, madame Fortier regarde pour la diffusion auprès des parents des élèves.

12. Compte-rendu du représentant de CRPRO

Madame Sulkowska publie un document sur le déconfinement (question-réponse). La création du conseil d'administration est reportée au 15 octobre 2020. Entre le 15 juin et le 15 octobre, le comité de parents nommera un parent (comité de transition). Le questionnaire reçu par les parents a suscité beaucoup de questions. Madame Fortier explique la raison du choix de la date du 5 mai. Cela permettait aux équipes-école de mettre en place toutes les mesures nécessaires à la réouverture des écoles. Monsieur Joseph se questionne par rapport au nom du nouveau conseil scolaire : sera-t-il le même ou changera-t-il? Madame Fortier s'avance en faisant mention qu'un vote serait possible, mais que pour le moment, les nouvelles structures garderaient le même nom. Il y aura une rencontre virtuelle le 21 mai.

13. Divers

Madame Brosseau répond à la question de madame Gonzalez concernant le paiement du mois de mars. Tous les remboursements seront effectués auprès des parents. Madame Fortier mentionne également que tous les frais (voyage, piscine...) seront remboursés. La commission scolaire regarde comment rembourser massivement.

Il y aura un conseil d'établissement au mois de juin. Une date sera proposée deux semaines à l'avance.

14. Correspondance

Rien à signaler

15. Levée de l'assemblée

Advenant 20 h 23, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice